

MASCART (*Maurice-C.-A.-E.*), Commissaire de district-adjoint au Congo belge (Etterbeek, 14.3.1880-Woluwe-St-Pierre, 19.1.1937).

Né à Etterbeek, le 14 mars 1880 dans une famille où la carrière des armes était en honneur, Maurice Mascart, après quelques études de dessin et d'architecture, entra au service de l'État Indépendant du Congo, le premier novembre 1906, en qualité de commis de première classe. Commis-chef le 16 juin 1908, il fut nommé agent d'administration de 3^e classe par un arrêté ministériel du 29 août 1910, mais affecté à des fonctions territoriales jusqu'en août 1914, fonctions qu'il exercerait notamment à Madimba, dans la Mongala et dans l'Ubangi. En août 1914, il obtint de participer aux opérations militaires dans l'Ubangi avec une commission de lieutenant, pour être, le 26 août 1920, intégré définitivement dans les cadres de l'administration des territoires. Affecté à la Province de l'Équateur et plus spécialement à Coquilhatville, il y fut successivement administrateur de 1^{re} classe, administrateur principal et commissaire de district-adjoint. Ayant pris sa retraite en 1928, il s'établit à Stockel où il se consacra à la profession d'architecte à quoi l'avait préparé sa jeunesse. Il mourut à Woluwe-Saint-Pierre le 19 janvier 1937.

Mascart était officier de l'Ordre Royal du Lion et de l'Ordre de Léopold II, chevalier des Ordres de Léopold et de la Couronne, titulaire de l'Étoile de service en or à quatre raies d'or et de la Médaille des Vétérans.

15 novembre 1951.

J. M. Jadot.

R. M. de l'É.I.C., ann. 1906 et 1908. — *Rec. mens. du Congo belge*, ann. 1920 et suiv. — *Trib. cong.*, 15 janvier 1929, p. 3 ; 30 janvier 1937, p. 2. — *Conseiller congolais*, 1937, p. 49. — *Bull. des Vétérans colon.*, février 1937.